

2 avril 2024

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur a publié [son rapport d'activité 2023](#). Le rapport couvre, entre autres, la délivrance de passeports et de visas (y compris les légalisations dans ce domaine), ainsi que l'accueil des demandeurs de protection internationale (DPI).
- Dans [leur réponse conjointe à la question parlementaire n°400 du 28 février 2024](#), la Ministre de la Justice, Elisabeth Margue, le Ministre du Travail, Georges Mischo, et la Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité, Yuriko Backes, ont fourni des informations sur le rôle de l'ITM et de la Police grand-ducale dans leur travail avec les victimes présumées de la traite des êtres humains. Les ministres ont également informé sur les outils disponibles pour sensibiliser le public à la question de la traite des êtres humains.
- Dans [sa réponse à la question parlementaire n°401 du 29 février 2024](#), le Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, a fourni des informations sur l'approche appliquée aux demandes de regroupement familial des bénéficiaires d'une protection internationale en provenance de la bande de Gaza.
- Le 20 mars, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) a publié [sa note annuelle](#), qui fournit une analyse approfondie de la situation migratoire en Europe et prévoit les tendances pour 2024. Les analystes de Frontex prévoient que la migration irrégulière restera un défi important en 2024.

Chiffre de la semaine: 442 000

En 2023, plus de 442 000 franchissements irréguliers ont été détectés aux frontières extérieures de l'UE : environ 380 000 à l'entrée et 62 000 à la sortie. Les détections à l'entrée ont augmenté de 17% par rapport au chiffre de 2022, faisant de 2023 la troisième année consécutive avec une augmentation significative du nombre d'entrées irrégulières.

Source : [Frontex](#)

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en